



= ????

Le sport scolaire



Un droit pour tous



**Appel pour le sport scolaire du district 7 collège (Gironde)
Du 14 Septembre 2016**

En cette journée nationale du sport scolaire, mais aussi en cette année de l'Olympisme (décrétée par le ministère), l'Assemblée Générale du district 7 UNSS collèges de Gironde s'est réunie.

Alors que nous démarrons l'année avec la volonté de renforcer le dynamisme du sport scolaire dans notre district, le bilan est amer.

Nous apprenons que lors de notre cross de district (16/11/2016) un collège sera « convoqué » à une journée de formation à la réforme collège. Par ailleurs, sur 6 mercredis, il est prévu d'affaiblir l'encadrement des compétitions, entraînements et rencontres **alors que nous faisons le constat que pour améliorer la formation des jeunes le taux d'encadrement est indispensable**. Tous les établissements sont indispensables pour les rencontres, et tous les collègues sont indispensables pour assurer l'encadrement et l'animation.

C'est pourquoi nous demandons à ce que les professeurs d'EPS soient libérés sur ces 6 mercredis pour permettre au sport scolaire de se développer.

Nous tenons à rappeler la loi de refondation pour l'école et son article 121-5 : « *l'EPS et le sport scolaire et universitaire contribuent à la rénovation du système éducatif, à la lutte contre l'échec scolaire, à l'éducation à la santé et à la citoyenneté et à la réduction des inégalités sociales et culturelles.* »

Ainsi, affaiblir le sport scolaire pour imposer ces formations est un non sens quand on souhaite aller vers la rénovation de l'école.

Appel adopté à l'unanimité

